



CONSEIL MUNICIPAL de MOUANS-SARTOUX

Mouans-Sartoux le 17 mars 2026

Objet : Convocation – CONSEIL MUNICIPAL D’INSTALLATION

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier **à la première séance du Conseil Municipal** à l’issue des élections du 15 mars 2026, qui aura lieu :

Samedi 21 mars 2026 à 11h00
Salle des mariages

Cette première réunion d’installation du conseil est consacrée à l’élection du Maire et des adjoints.

L’ordre du jour portera donc sur les points suivants :

- 1 – Installation du Conseil Municipal
- 2 – Election du Maire
- 3 – Détermination du nombre des Adjointes
- 4 – Election des Adjointes
- 5 – Charte de l’ élu local
- 6 – Centre Communal d’ Action Sociale (CCAS) – Détermination du nombre d’ administrateurs
- 7 – Séance du Conseil Municipal – Changement de lieu de tenue des séances

En cas d'impossibilité, vous êtes prié(e) de bien vouloir vous faire représenter en remettant un pouvoir dûment rempli et signé conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Pierre ASCHIERI

